

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 JANVIER

LA JUSTICE S'AMUSE

Instituée pour rendre des arrêts, on di-  
 sait que la Justice française ne rendait plus  
 guère que des services. Demain l'on dira  
 qu'elle s'amuse, ou plutôt qu'elle rigole,  
 pour donner d'elle une idée moins sévère.

En effet, elle consacre maintenant ses loi-  
 sirs à un jeu un peu passé de mode, mais  
 toujours drôle : le jeu des combles. Depuis  
 plusieurs mois, elle en cherchait un nou-  
 veau, un qui fit s'esclaffer la France, depuis  
 les frontières d'Alsace-Lorraine jusqu'à  
 celles du val d'Andorre, et dire à l'Europe  
 entière : « A-t-elle pourtant de l'esprit, cette  
 magistrature ! »

Elle y a mis le temps, notre gaie magis-  
 trature, mais, comme dit Voltaire, le temps  
 ne fait rien à l'affaire, elle l'a trouvé, et ce  
 n'est pas le moins roide de tous.

Hier, M. Wilson était perdu, aujour-  
 d'hui il est sauvé ; mais, comme il fallait  
 un prévenu devant les tribunaux, c'est M.  
 le juge d'instruction Vigneau qui est pour-  
 suivi.

Pour quelle raison ? M. Wilson et M. le  
 garde des sceaux seuls peut-être le savent et  
 le sauront jamais.

Pourtant l'on peut tenir pour certain que  
 c'est à un excès de zèle que M. Vigneau doit  
 ses malheurs. Il en fallait si peu, dans toute  
 cette affaire, et M. Vigneau était si curieux !  
 N'avait-il pas imaginé, dit-on, de demander  
 l'arrestation du complice de Ribeaudeau ?  
 Bien plus, ce malappris avait même, paraît-  
 il, laissé percer son intention de visiter  
 quelques-uns des vingt-six mille dossiers  
 de l'avenue d'Iéna, pour voir un peu plus  
 clair dans les opérations de M. Jules Grévy  
 et de son gendre !

La Cour de cassation lui fera bien voir  
 que tous les citoyens, même les juges d'ins-  
 truction, sont égaux devant la loi, et qu'un  
 garde des sceaux, qui sait y regarder de  
 près, trouve toujours moyen de se débar-  
 rasser d'un magistrat indiscret.

C'est le quatrième juge d'instruction  
 qu'on use de la sorte M. Wilson et le qua-  
 trième mois que dure cette lutte mysté-  
 rieuse du gendre de M. Grévy avec la jus-  
 tice de son... pardon... de notre pays, cette  
 convulsion des consciences, qui ne veulent  
 pas se laisser étouffer sous des pailles.

M. le garde des sceaux juge que le scan-  
 dale est trop prolongé, et que ces ingratu-  
 tudes de simples juges, à qui l'on fait l'hon-  
 neur de confier des concussionnaires de  
 qualité, sont d'un mauvais exemple et mé-  
 ritent une peine disciplinaire.

Est-ce pour se heurter à de semblables  
 résistances qu'on a suspendu l'inamovibi-  
 lité de la magistrature ?

Il a donc révoqué M. Vigneau au mo-  
 ment où il allait franchir le seuil de l'ave-  
 nue d'Iéna.

Maintenant, si le successeur de celui-ci  
 ne comprend pas ce qu'on lui demande,  
 c'est qu'il aura l'entendement bien dur ; et,  
 s'il reste quelque chose dans son instruc-  
 tion de ce qu'a appris M. Vigneau, c'est  
 qu'il n'aura ni grand désir de devenir con-  
 seiller, ni grande peur de comparoir devant  
 la Cour de cassation.

Nous avons tout lieu d'espérer que M. le  
 garde des sceaux ne s'arrêtera pas à moitié  
 chemin, qu'il ne se contentera pas de pour-  
 suivre les juges d'instruction.

M. Wilson n'est pas encore décoré, lui  
 qui a distribué tant de croix aux autres.

M. le garde des sceaux se fera un devoir  
 de le recommander à la bienveillance de M.  
 le président Carnot, qui, dans son intégrité,  
 ne voudra pas lui refuser cette compensa-  
 tion aux misères qu'il a supportées si dou-  
 cement.

Attendons-nous donc à lire bientôt dans  
 tous les journaux, en même temps que la  
 condamnation de M. le juge d'instruction  
 Vigneau, la nomination de chevalier de la  
 Légion d'honneur de M. Daniel Wilson, dé-  
 puté d'Indre-et-Loire, gendre de M. Grévy  
 (services exceptionnels).

La justice républicaine pourra se flatter,  
 ce jour-là, d'avoir trouvé le plus imprévu,

le plus étourdissant, le plus drôle de tous  
 les combles.  
 (J. d'Indre-et-Loire.) JULES DELAHAYE.

SÉNAT

On procède au 2<sup>e</sup> tour de scrutin pour  
 l'élection de deux secrétaires qui n'avaient  
 pas obtenu le nombre de voix suffisant.

Sont élus : MM. Huon de Penanster, par  
 152 voix, et Goujon, par 103 voix, sur 160  
 votants.

Le bureau étant au complet, M. Le Royer  
 remplace M. Carnot au fauteuil présidentiel  
 et prononce son discours.

Le Sénat valide ensuite un certain nom-  
 bre d'élections et met à l'ordre du jour de  
 lundi le projet de loi relatif à la répression  
 de la fraude dans le commerce des engrais.

Séance lundi.

Comment on protège l'Agriculture  
 française

On sait que par leurs tarifs de pénétra-  
 tion, les grandes Compagnies de chemins de  
 fer ont cherché à attirer et à amener sur  
 leurs réseaux les produits étrangers, qui,  
 pour atteindre leur point de consommation,  
 empruntent sur leurs rails un plus long par-  
 cours que les produits nationaux simi-  
 laires.

Elles n'ont que trop bien réussi. Les tarifs  
 de pénétration permettent aux produits agri-  
 coles et industriels étrangers de voyager sur  
 nos chemins de fer à bien plus bas prix que  
 les produits français. Exemples : Les bois  
 partant de Nuremberg en Bavière, à desti-  
 nation de Paris, bénéficient d'une taxe infé-  
 rieure à celle des bois français qui partent,  
 pour la même destination, d'Avricourt, qui  
 est sur notre territoire. Il en coûte moins  
 cher pour faire venir à Paris un wagon de  
 blé ou de pommes de terre d'un point quel-  
 conque de la Bavière, de la Suisse, de la  
 Belgique, de l'Autriche même, que de cer-  
 tains points du territoire français, qui sont  
 beaucoup plus rapprochés. N'est-ce pas  
 scandaleux !

Les tarifs de douane établis par le Parle-  
 ment n'ont pas suffi à rendre la lutte égale  
 entre l'agriculture française et la concurren-  
 ce étrangère, parce que l'on a laissé à  
 celle-ci l'arme redoutable des tarifs de pé-  
 nétration.

Monsieur le Comte de Paris, qui a étudié  
 à fond le régime économique de la France,  
 et qui connaît les besoins de nos populations  
 rurales, a signalé l'abolition des tarifs de  
 pénétration comme une des réformes néces-  
 saires au relèvement de l'agriculture.

Il est grand temps que cette situation  
 anormale et si contraire aux intérêts natio-  
 naux soit modifiée.

On s'occupe fort peu de cette question des  
 tarifs de chemins de fer. C'est pourtant une  
 de celles qui intéressent à un haut degré  
 l'avenir de l'agriculture et de l'industrie  
 françaises.

LE DUC D'AUMALE

Le *Matin* a envoyé à Bruxelles un envoyé spé-  
 cial pour se renseigner sur la façon dont l'entou-  
 rage accueille les bruits de la presse. Voici la let-  
 tre que le *Matin* a reçu de la capitale de la Belgi-  
 que :

Un mouvement d'opinion très sensible se  
 manifeste depuis quelques jours en faveur  
 de la rentrée en France de M. le duc d'Au-  
 male.

A la vérité, c'est le *Journal des Débats*, or-  
 gane des républicains modérés, qui a été  
 l'initiateur de cette idée.

Mais les personnalités marquantes du  
 parti, tels que M. Auguste Vacquerie et M.  
 Ranc, n'y ont point fait de grandes objec-  
 tions, tout en formulant certaines réserves.

Les uns ont dit que le décret d'expulsion  
 ne saurait être rapporté sans une déclara-  
 tion préalable et spontanée de M. le duc  
 d'Aumale; les autres ont demandé qu'avant  
 tout le duc retirât sa lettre à M. Grévy qui  
 fut cause de son exil, soutenant que cette  
 lettre avait été une offense, non point à M.  
 Grévy personnellement, mais au Président  
 de la République, au chef de l'Etat; quel-  
 ques-uns même sont allés jusqu'à réclamer

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

La neige avait tombé une partie de la nuit ; les  
 grands arbres des boulevards, poudrés à frimas,  
 dessinaient leurs squelettes sur la façade des  
 hôtels. Les toits, superposés, offraient au loin une  
 plaine blanche, ondulée de plans légèrement incli-  
 nés. Des bruits assourdis de sons, un cri d'oiseau  
 en quête de nourriture, quelques notes de voix  
 humaine troublaient seuls le silence dans cette  
 matinée du 25 décembre, lorsque les joyeuses  
 sonneries des cloches éclatèrent... Ce fut un  
 Alleluia formidable, car les églises sont rappro-  
 chées et le bronze parle haut... Dans ces envolées  
 triomphales, graves ou argentines, leurs voix,  
 célébrant la Nativité, redisaient sans se lasser :  
 Noël ! Noël !

Bientôt les sentiers tracés à l'avance se remplis-  
 sent de fidèles. La foule serpente en longues files  
 pressées aux abords de la cathédrale, car la neige  
 recommence à tomber. Sous le portail, un certain  
 nombre de messieurs font halte. Tous secouent  
 leurs pardessus, dont ils rebattaient les cols à

demie relevés contre la bise.

— Si Berks ne nous sert pas un chef-d'œuvre,  
 gare à lui, s'écria l'un d'entre eux, en donnant  
 un tour de main à son chapeau ; quel temps !

— L'enthousiasme va vous réchauffer, mon  
 cher.

— L'enthousiasme ! vous en parlez à votre aise,  
 l'atmosphère est un fameux réfrigérant.

— Allons, maestro, entrez, l'église possède un  
 calorifère, je suppose.

Et le groupe s'engouffra dans l'immense nef.

Quelque sceptique que l'on soit, il suffit d'être  
 artiste — si l'artiste peut être réellement sceptique  
 — pour se sentir remué à la vue de la beauté unie  
 à la majesté.

La lumière crue d'un ciel gris-jaune teinté de  
 blanc, tamisée par les verrières, se jouait entre  
 les colonnes ; assez dense, pour faire saillir, avec  
 netteté, de l'ombre des piliers et des autels, le  
 relief des sculptures. Elle allait même caresser,  
 dans la pénombre des chapelles, le monde des  
 tombeaux, lançant un rayon sur Diane de Poitiers  
 agonouillée, ou s'égarant entre les plis du manteau  
 d'Henry le normand. Mais, en dépit d'elle-même,  
 cette lumière de décembre, froide, neigeuse,  
 empruntait aux rosaces superbes, aux fenêtres  
 étincelantes, les tons les plus chauds. Au moment  
 où la foule entrait, la neige ayant cessé, un pâle  
 rayon de soleil fit resplendir toutes ces richesses ;

vousures et oves, frises et chapiteaux, prirent vie,  
 se revêtant de pourpre et d'or.

Les cierges s'allument ; lampes et lustres s'illu-  
 minent, la vieille nef respire. On a beau dire :  
 rien ne prédispose aux jouissances les plus pures  
 de l'âme, comme une imposante mise en scène à  
 travers laquelle circule un puissant souffle d'idéal.

Il n'est pas de salle de concert, si splendide  
 qu'elle soit, qui puisse jamais rivaliser, même au  
 point de vue de la seule préparation artistique,  
 avec nos belles églises gothiques.

Les compositeurs, les chefs d'orchestre, venus  
 de Paris sur l'invitation du maître de chapelle,  
 s'installèrent dans le banc d'œuvre qui avait été  
 gracieusement mis à leur disposition. Se tournant  
 bientôt vers les orgues, ils aperçurent le bataillon  
 des choristes, — hommes et femmes, — sous les  
 armes. Leur œil exercé se rendit compte de l'or-  
 ganisation habile des groupes et de leur parfaite  
 discipline. Du reste, tous s'attendaient à une  
 bonne exécution, connaissant le savoir-faire de  
 Berks ; aussi n'était-ce pas lui qu'ils venaient  
 juger, mais l'œuvre du compositeur inconnu.

Si le premier regard des maîtres appartient à  
 l'ensemble, le second s'arrêta avec admiration  
 sur une jeune fille commençant le groupe des  
 soprani.

Le jour d'une petite rosace non peinte tombait  
 d'aplomb sur sa tête, la nimbant d'une pâle lueur

au milieu de laquelle rayonnait l'or de ses che-  
 veux. La cantatrice portait un costume alsacien  
 à broderies et nœuds bleu pâle qui lui allait admi-  
 rablement. Elle paraissait si jeune, si charmante,  
 que l'on était tenté de la prendre pour un des  
 anges de l'harmonie.

Les juges s'installèrent.

— Une des filles du compositeur, dit l'un des  
 mieux renseignés à son voisin.

— Ah ! n'était-ce pas un Alsacien, ce Klarz ?

— Oui, Wilhelm Klarz. Quelle ravissante créa-  
 ture ! continua-t-il en reportant les yeux sur la  
 tribune.

La procession commençait à remonter la nef  
 chacun devant attentif.

L'orgue est le roi des instruments ; il a l'am-  
 pleur, la puissance, une sonorité exquise, et, à  
 volonté, une douceur infinie. Quand l'air se pro-  
 mène dans ses cavités mélodiques, sous l'impul-  
 sion du génie, il produit un admirable langage qui  
 peut tout dire, tout chanter, tout rendre. C'était à  
 l'orgue que le compositeur avait confié l'entrée du  
 chœur. Pour ce début, Wilhelm Klarz possédait  
 deux interprètes hors de pair : l'instrument lui-  
 même et les doigts de sa fille.

(A suivre.)





